



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/07/2023

La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, annonce le lancement d'une mission relative aux ensembles musicaux indépendants

La Ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a annoncé lors de la journée professionnelle Accord Majeur à Aix-en-Provence qu'elle confie une mission sur les ensembles musicaux à Nicolas Droin.

En 2021, le ministère de la Culture a aménagé le dispositif des aides déconcentrées au spectacle vivant pour mieux accompagner les équipes artistiques dans leurs rythmes de création et a augmenté significativement son soutien. Malgré ces évolutions, les modèles économiques des ensembles musicaux restent fragilisés. Les crises successives ont réduit les possibilités de diffusion de leurs projets, accru la concurrence internationale. Ces problématiques sont renforcées par des pratiques de coproduction encore à construire.

La mission de Nicolas Droin contribuera à la mise en œuvre du plan Mieux produire, mieux diffuser pour ces acteurs essentiels de la création et de la diffusion des œuvres sur le territoire national. Les ensembles musicaux indépendants sont représentatifs de la diversité des esthétiques et participent, avec les établissements du spectacle vivant, à l'offre culturelle. Ils constituent un véritable vivier d'emploi.

Nicolas Droin étudiera l'évolution des différents modèles économiques depuis la crise sanitaire. Il travaillera sur une cartographie des ensembles musicaux en tenant compte de la grande diversité des esthétiques. Il fera des préconisations pour mieux produire et lever les freins pour diffuser sur de plus longues séries mais également pour mieux diffuser à l'international.

Nicolas Droin est un professionnel reconnu du secteur musical, bénéficiant d'expériences au sein d'institutions majeures de la musique, telles que l'Orchestre de Chambre de Paris, Accentus ou les Musiciens du Louvre. Les conclusions de sa mission sont attendues pour novembre 2023.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr